

BILAN DE FONCTIONNEMENT 2020 DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT CHOISY-EN-BRIE / CHAMPBONNOIS

**DIRECTION DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'AGRICULTURE - S.A.T.E.S.E.**

Caractéristiques administratives

Code Sandre	: 037711602000	Ingénieur SATESE	: Anne CANER- CHABRAN
Mise en service	: 01/01/1998	Technicien SATESE	: Pierrick OUKHENNICHE
Dernière réhabilitation	:	Mode d'exploitation	: PRESTATION DE SERVICES
Maître d'ouvrage	: CC DES DEUX MORIN		
Exploitant	: SIANE		
Constructeur	: EPARCO		
Police de l'eau	: DDT (Direction Départementale des Territoires)		
Arrêté préfectoral eaux	: Arrêté du 21 juillet 2015		
Arrêté préfectoral boues	:		

Réseau hydrographique récepteur ou infiltration

Masse d'eau	: Vannetin(RIVIERE)(R149-F6537000)
Ru (ou autre)	: Drain agricole
Rivière 1	: Vannetin
Rivière 2	: Grand Morin
Fleuve	: MARNE

Caractéristiques techniques

Capacité pollution	: 133	E.H	Débit de référence	: 27 m ³ /j
	: 8	kgDBO ₅ /j	Longueur des réseaux	: 0,76 km
Capacité hydraulique TS	: 27	m ³ /j (sec)	Séparatif eaux usées	: 100%
Capacité hydraulique TP	: 27	m ³ /j (pluie)	Unitaire	: 0%
File eau	: DÉCANTATION PRIMAIRE + FILTRE À SABLE			
File boues	: DIGESTEUR			
Destination des boues	: STOCKAGE (100%)			

Autosurveillance

Nombre de bilans 24h réalisés	: 0		
Scénario SANDRE réseaux	: Sans objet	Scénario SANDRE STEP	: Validé

Commentaires

Système de collecte

Sachant que ce sont des estimations de débits journaliers issues de relevés hebdomadaires du nombre de bâchées, les variations des débits de temps sec et de temps de pluie semblent témoigner de la collecte anormale d'eaux météoriques dans des proportions paraissant limitées car il n'y a pas eu de dépassement avéré de la capacité hydraulique.

Il est à noter que les débits sont sous-estimés en période de pluie, la chasse restant parfois amorcée lors de l'arrivée d'eau.

Malgré les incertitudes sur les estimations des débits, le débit minimum de temps sec reste en cohérence avec la consommation en eau assainie.

Le débit maximum de temps de pluie, correspond à 85 % du débit nominal du dispositif (débit pouvant être sous-estimé).

Il est souhaitable d'engager des campagnes de contrôles des branchements ou de réaliser des visites du réseau par temps de pluie pour détecter rapidement les anomalies de branchements afin d'inciter les particuliers à se mettre en conformité.

Station d'épuration

Le SATESE se base sur le nombre de raccordables pour l'estimation de la charge admise sur les ouvrages. La station d'épuration est à mi charge en pollution.

En raison de la crise sanitaire aucune visite n'a pu être réalisée en 2020 par le SATESE sur ce dispositif, cependant la visite réalisée début 2021 a permis de confirmer que les performances du obtenues répondent toujours largement aux prescriptions réglementaires de niveau national malgré la difficulté de réaliser le prélèvement. Le traitement de l'azote ammoniacal par nitrification n'est que très partiel en raison de la conception du dispositif et du fait qu'une partie du filtre est envahi par de la végétation. Il est nécessaire de prévoir le désherbage régulier car le filtre risque sur certains secteurs de se colmater et ainsi de réduire l'aération du massif en entraînant l'altération du processus de nitrification de l'azote NK.

Il est à rappeler que l'exploitant surveille régulièrement l'état d'encrassement du préfiltre pouzzolane et procède 3 à 4 fois par an à son nettoyage.

La fosse toutes eaux n'a pas été vidangée en 2020, la précédente vidange datant de 2018.

Travaux et études

La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M) le 1er janvier 2020. La CC2M a engagé une étude de gouvernance et a intégré l'actualisation des schémas directeurs d'assainissement à l'échelle des différentes communes répartie en 4 années. La commune de Choisy-en-Brie fait partie des communes concernées par l'année 2, qui a débuté en 2020. Les résultats de la campagne de mesures, réalisée en mars 2021, ne sont pas encore connus.

Caractéristiques de fonctionnement

Communes raccordées :		CHOISY-EN-BRIE-Hameau de Champbonnois										
Nombre de raccordables :	83	habitants	62	E.H.	Débits traités sur l'année	bassin d'orage :	Non	régulation de débit :	Non			
Consommation eau assainie :	8	m ³ /j	réf. :	2019	mini temps sec :	12	m ³ /j	moyen :	16,5	m ³ /j		
Coefficients de charges	Origine mesure :	Estimation	Charge NK :	62 E.H.	maxi temps sec :	23,4	m ³ /j	maxi temps de pluie :	23	m ³ /j		
pollution NK :	47%	date :	12/2020	hydraulique :	61,1%	Production annuelle de boues :			tMS	gMS/E.H./j		
Consommation énergétique :	0	kwh/j	0	kWh/kg DBO5/j	Traitement P :			Non				

Synthèse annuelle des données collectées par le SATESE

Type de mesure	Point de mesure	Date	Débit en m ³ /j	MES	DBO ₅ ef	DCO ef	MO	DBO ₅ eb	DCO eb	NK (N)	NH ₄ ⁺ (N)	NO ₃ ⁻ + NO ₂ ⁻ (N)	NGL (N)	Ptot
Flux amont retenus en kg/j				5,6			3,3	3,7	9,3	0,93				0,1
Flux amont retenus en E.H.				62				62	62	62				62
Rejet moyen annuel (avec by-pass) en mg/l														
Rendements moyens annuels (avec by-pass)														
Normes de rejet journalières en mg/l								35	200					
Normes de rejet annuelles en mg/l								35	200					
Normes de rejet annuelles en rendement					50			60	60					

Graphiques d'exploitation

